

APPEL À CANDIDATURE

DIRECTEUR / DIRECTRICE de l'ésban - École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes

Mandat de 3 ans, reconductible par période de 3 ans.

Contexte

L'École Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes (ésban) est un établissement public de coopération culturelle créé en 2011 par l'État et la Ville de Nîmes. Cet établissement d'enseignement supérieur, qui forme 125 étudiants par an, délivre des diplômes nationaux de grade licence (DNA Art) et de grade master (DNSEP Art). En juillet 2021 a été confirmée l'accréditation des diplômes de l'ésban par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour la période 2021-2027. L'ésban délivre également un Diplôme d'établissement Production et régie des œuvres et des expositions. Elle propose aussi des ateliers d'arts plastiques pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Sous l'autorité du conseil d'administration et conformément aux statuts de l'EPCC ésban, le directeur assure la direction administrative et pédagogique de l'établissement. A ce titre, il conçoit et propose au conseil d'administration les orientations budgétaires, pédagogiques et culturelles de l'EPCC ésban, en tenant compte des orientations exprimées par les administrateurs, les collectivités fondatrices et les partenaires institutionnels.

Dotée d'un budget annuel de 2,2 millions, l'ésban emploie 32 agents, dont 14 professeurs d'enseignement artistique et 2 assistants d'enseignement artistique. De nombreux intervenants professionnels complètent, tout au long de l'année, l'action de l'équipe pédagogique permanente.

Implantée sur un territoire caractérisé par une importante densité artistique, l'ésban revendique son adossement premier au milieu professionnel et tisse des partenariats réguliers avec de nombreuses institutions et organisations culturelles, dont Carré d'art. Avec Hôtel Rivet, son centre d'art d'application, l'ésban contribue à cette dynamique territoriale par un projet singulier, et qui allie formation, recherche et professionnalisation. Parallèlement, son rapprochement avec l'Université de Nîmes témoigne de sa capacité à investir un champ élargi de la création artistique.

Engagée dans les programmes Erasmus+, l'ésban accompagne les mobilités des étudiants et des agents de l'établissement, tout en favorisant des coopérations internationales avec des partenaires académiques et professionnels. Enfin, l'ésban, avec le programme Culture et diversité, avec ses parcours de préparation aux études supérieures artistiques, avec son stage de préparation des concours d'entrée en écoles supérieures d'art, agit au quotidien pour garantir la diversité et la mixité sociale et culturelle des publics étudiants qu'elle accueille.

Missions et activités

- Sous l'autorité du Conseil d'administration, diriger l'établissement au plan opérationnel [finances, ressources humaines, marchés publics, gestion des bâtiments] en prenant appui sur la direction administrative ;
- Conforter et développer, avec les enseignants, et avec l'appui de la direction des études, un projet pédagogique singulier et prospectif en prise sur des enjeux sociétaux majeurs (lutte contre les discriminations, transition écologique, etc.) conduit à l'échelle territoriale avec des institutions artistiques et culturelles, des écoles supérieures d'art dont le réseau École(s) du Sud et des partenaires académiques dont Unîmes ;
- Accompagner le développement, la structuration des deux parcours de recherche du 2^e cycle, leur développement avec des partenaires académiques (école doctorale « Langues, Lettres et Arts de l'université Aix-Marseille) et, dans cette perspective, s'appuyer sur le Conseil scientifique de l'ésban ;
- Renforcer les échanges et les coopérations internationales, en particulier autour du bassin méditerranéen ;
- Être proactif quant aux enjeux de professionnalisation et au suivi des *alumni* (soutien à la politique de résidence, à l'exposition, etc.) par des dispositifs de partenariat innovants ;
- Coordonner le programme d'expositions Hôtel Rivet / centre d'art d'application ;
- Anticiper et mettre en œuvre la prochaine procédure d'accréditation de l'établissement ;
- Développer une culture de l'évaluation et de démarche prospective au sein de l'établissement ;
- Renforcer les logiques de structuration avec l'université de Nîmes ;
- Animer les instances de concertation et de pilotage de l'établissement ;
- Approfondir avec les tutelles de l'établissement [Ville de Nîmes, État] et autres partenaires une relation de qualité ;
- Développer les projets d'éducation artistique pour enfants, adolescents et adultes ;
- Poursuivre le développement de la stratégie de communication de l'établissement.

Profil du la candidate/ du candidat

De par votre parcours et vos activités professionnelles, vous avez une excellente connaissance de la création artistique contemporaine et des enjeux de la recherche création. Cette expérience inclut également une familiarité en termes de coopérations internationales ainsi que la pratique de la langue anglaise.

Vous possédez des prérequis dans la direction d'établissement et maîtrisez les enjeux et le fonctionnement de l'enseignement supérieur artistique.

Vous savez allier volontarisme et respect de la collégialité, et vous disposez d'un sens de l'organisation.

Vous êtes sensible aux questionnements et défis du monde contemporain et avez à cœur d'en assurer la traduction dans un projet d'établissement.

Vous connaissez les règles qui régissent les collectivités territoriales notamment dans les domaines des finances publiques et des ressources humaines.

Vous savez faire preuve de disponibilité.

Vous êtes titulaire du permis de conduire.

Conditions d'exercice

- Temps complet (35 h / hebdomadaire) basé à Nîmes
- Mandat d'une durée de trois ans, renouvelable par périodes de 3 ans [CDD, y compris pour les agents titulaires de la fonction publique d'État qui devront être placés en position de détachement par leur administration d'origine, ou par voie de mutation pour les agents titulaires de la fonction publique territoriale]
- Rémunération : en fonction du statut et de l'expérience
- Avantages : Comité d'action sociale ; tickets restaurant ; participation à la complémentaire santé (50%) ; participation à la prévoyance ; prise en charge des transports à hauteur de 50%.

Candidature et calendrier

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae détaillé avec photocopie des diplômes+ copie de la carte d'identité) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Daniel-Jean Valade, Président

par courrier électronique, et uniquement, à l'adresse :

recrutement@esba-nimes.fr

au plus tard le 26 mars 2023, minuit.

Pré-sélection des candidats admis à soutenir devant le jury : semaine du 27 au 31 mars 2023

Date de remise de la note d'intention : 07 mai 2023

Jury : mardi 23 mai 2023

Prise de fonction : 1er septembre 2023

Informations

Christian Debize, directeur de l'ésban : c.debize@esba-nimes.fr

Hervé Lenormand, directeur administratif et financier de l'ésban : h.lenormand@esba-nimes.fr

www.esba-nimes.fr